TUTORIELS APPS.EDUCATION

DRANE · ACADÉMIE DE GRENOBLE

Les Tubes : publier et partager une vidéo

Déposer une vidéo, la garder non listée et la ranger dans une liste de lecture

Les Tubes sont les plateformes vidéo du ministère : des instances PeerTube, une par public ou par discipline. Vos vidéos y restent dans le cadre de l'Éducation nationale, et vous choisissez qui peut les voir.

Sans publicité
Ni annonce ni recommandation commerciale autour de vos vidéos.

Visibilité au choix
Publique, non listée (lien seulement) ou privée.

Facile à diffuser
Un lien, un QR code ou un code d'intégration pour l'ENT.

⚠ **Réglez la visibilité dès le début de l'envoi.** Pendant l'envoi, la vidéo est déjà créée avec la visibilité par défaut, « Publique ». Choisissez « Non listée » ou « Privée » tout de suite, sans attendre la fin.

1 Choisir son instance

Sur tubes.apps.education.fr (ou **Portail tubes** dans apps.education), ouvrez 1 **Accéder**, puis 2 une famille et 3 une instance, par exemple **Numérique éducatif**.

Revenez toujours sur la même : votre compte, vos chaînes et vos vidéos sont propres à chaque instance.



2 Se connecter

Même si vous êtes déjà connecté à apps.education, l'instance vous accueille en visiteur. Cliquez sur 1 **Connexion**, en haut à droite : votre compte académique est reconnu, sans mot de passe à retaper.

Votre nom remplace alors le bouton.



3 Envoyer la vidéo

Dans le menu de gauche, cliquez sur **Publier** (bouton orange), puis :

- 1 choisissez la **chaîne** qui accueillera la vidéo ;
- 2 **Sélectionner le fichier à publier** : l'envoi commence aussitôt.

Une vidéo déjà en ligne ailleurs ? L'onglet « Importer avec une URL » évite de la télécharger.



4 Répondre à la question des mineurs

Pendant l'envoi, donnez un titre, puis répondez à la question 1 **mineurs reconnaissables**.

Si c'est « Oui », la vidéo est supprimée automatiquement **12 mois** après sa publication, et il faut l'accord des responsables légaux. Ce choix est définitif une fois la vidéo publiée.



5 La mettre en « Non listée »

Plus bas, dans **Visibilité** :

- **Publique** : tout le monde la voit et la trouve ;
- 1 **Non listée** : seules les personnes qui ont le lien la voient. Le bon choix pour une classe ;
- **Privée** : vous seul.

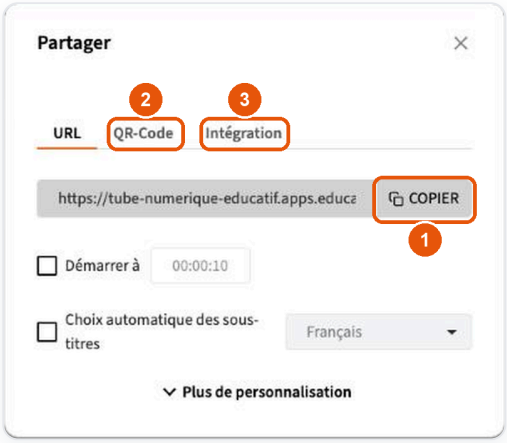
Validez avec le bouton orange en haut du formulaire.



6 Partager le lien

Sous la vidéo, cliquez sur **Partager** :

- 1 **Copier** le lien, pour l'ENT ou un courriel ;
- 2 **QR-Code**, à projeter en classe ;
- 3 **Intégration** : le code qui affiche la vidéo dans une page web.



7 Créer une liste de lecture

Sous la vidéo, cliquez sur **Sauvegarder**, puis **Créer une liste de lecture privée** : donnez-lui 1 un nom, puis 2 **Créer**. Cochez-la pour y ranger la vidéo.

Ses réglages se retrouvent ensuite dans **Listes de lecture**, dans le menu de gauche.



Pour aller plus loin

- **Retrouver ses vidéos** : menu de gauche, **Vidéos**. La colonne 1 Visibilité dit qui peut voir chacune ; 2 **Gérer** la modifie.
- **Commencer à un moment précis** : dans Partager, cochez « Démarrer à ».
- **Changer la vidéo sans changer le lien** : page Gérer, onglet « Remplacer le fichier ».
- **Sous-titres et chapitres** : onglets du même nom, dans la page Gérer.



Bon à savoir : une vidéo non listée n'est pas secrète. Toute personne qui a le lien peut la voir et le transmettre : pour une vidéo d'élèves, vérifiez les autorisations et limitez la diffusion.